

# DOCUMENT DE PROBLÉMATIQUE



© Florian Seriesx Action Against Hunger

UNIVERSITÉS DE PRINTEMPS DE L'HUMANITAIRE (UPH)

DU 8 AU 10 JUIN 2023, PLAISIANS

## L'AIDE HUMANITAIRE : « LA FIN DE L'INNOCENCE POLITIQUE ? »

« La fin de l'innocence politique », une expression de Raoul Peck, réalisateur haïtien, citée par Bertrand Bréqueville, dans son livre « L'humanitaire sous l'emprise du néolibéralisme », Éditions Charles LÉopold Mayer, 2021.

### INTRODUCTION

Depuis son apparition sur la scène internationale, le secteur de l'aide humanitaire a toujours essayé d'être un acteur neutre, au niveau institutionnel mais aussi sur le terrain, fidèle en cela aux principes fondamentaux élaborés par le CICR au XX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, après plus d'un demi-siècle d'existence sous sa forme « moderne », l'aide humanitaire est aujourd'hui confrontée à de multiples critiques qui se portent jusque sur les concepts de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. La question de sa politisation est désormais posée, et diverses parties prenantes – en particulier du « Sud » – l'accusent même d'être devenu un secteur marchand comme un autre, au service d'intérêts nationaux et d'une idéologie ultra-libérale mondialisée.

Comme nous le rappelions lors des Universités d'automne de l'humanitaire (UAH) de septembre dernier, les « besoins humanitaires ont augmenté de manière exponentielle en 2022 sous l'effet de conflits armés, de chocs climatiques et de l'augmentation des prix de l'alimentation et de l'énergie »<sup>1</sup>. Selon les derniers chiffres de l'ONU, plus de 350 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire en 2023<sup>2</sup>. Aux côtés de la guerre très médiatisée entre l'Ukraine et la Russie, des dizaines de millions d'autres personnes sont elles aussi affectées par de graves crises nécessitant une assistance d'urgence dans la Corne de l'Afrique, la Syrie, la République démocratique du Congo, au Myanmar, en Haïti, au Sahel, en Afghanistan, en Israël et en Palestine, au Venezuela, au Soudan du Sud, etc<sup>3</sup>. Aussi, face à cette triste situation « record », **il est urgent et indispensable de repenser le secteur humanitaire, notamment dans son rapport au politique.**

Derrière le mot « politique » se cache une grande diversité de concepts et de connotations : engagement, pouvoir d'État et de gouvernement, expression d'une opinion ou d'un positionnement, etc. Dans le monde humanitaire, le caractère particulièrement sensible de l'utilisation du mot « politique » n'est plus à démontrer. D'un côté, on trouve les politiques sectorielles ou « polices » ; de l'autre, l'analyse des contextes et les outils de l'économie politique. Enfin, **le secteur de l'aide est confronté aux difficultés du positionnement politique face à des contextes et des acteurs, une situation qui s'explique par le caractère « sacré » du principe de neutralité.**

#### DÉFINITION DU PRINCIPE DE NEUTRALITÉ

du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge :

« Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique » ou encore comme « sens d'un devoir de s'abstenir de tout acte qui, dans une situation conflictuelle quelconque, puisse être interprété comme favorisant les intérêts d'une partie au conflit ou compromettant les intérêts de l'autre »<sup>4</sup>.

Déjà remis en question dans le contexte post-2001 à cause de l'instrumentalisation de l'aide humanitaire par le discours états-unien dominant, la neutralité est en effet de nouveau questionnée à l'aune de l'implication croissante des acteurs locaux dans le secteur de l'aide et de l'émergence de mouvements radicaux (mouvements climat, anticapitalisme, etc.), mais aussi de l'engagement politique de nouveaux acteurs de l'aide : les citoyens organisés en collectif, notamment grâce aux réseaux sociaux. Le sujet de la nature politique des situations humanitaires, ainsi que de la clarté des rôles et des responsabilités, est aussi remis sur la table des discussions en raison de l'explosion des crises, du changement climatique et de la destruction du vivant par un système de production dérégulé. Si le débat sur l'instrumentalisation de l'aide humanitaire par le politique ne date pas d'aujourd'hui, il est de nouveau sous les feux de l'actualité avec les évolutions au Sahel (Mali et Burkina Faso), mais aussi en raison de la persistance des crises et de l'inaction des gouvernements face à l'urgence climatique. Ces phénomènes obligent chacun d'entre nous à appeler à une nécessaire responsabilisation des acteurs politiques et à se poser dès aujourd'hui des questions absolument cruciales pour l'avenir.

<sup>1</sup> <https://www.icrc.org/fr/document/2022-en-photos-la-resilience-de-lhumanite-malgre-limmensite-des-besoins-humanitaires>

<sup>2</sup> <https://humanitarianaction.info/overview/2023>

<sup>3</sup> <https://www.thenewhumanitarian.org/analysis/2023/01/13/10-humanitarian-crisis-demand-attention>

<sup>4</sup> Extrait de Denise Plattner, 1996, « La neutralité du CICR et la neutralité de l'assistance humanitaire », n°818, Revue internationale de la Croix-Rouge (<https://www.icrc.org/fr/doc/resources/documents/misc/5fzf66.htm>).

*En quoi la gestion des crises humanitaires possède-t-elle une dimension politique ? En quoi l'engagement avec les acteurs locaux de l'aide dans la résolution des crises, dans la solidarité apportée et dans l'alerte vient-il redéfinir le secteur ? Quel est le positionnement du secteur de l'aide face au système néolibéral, de plus en plus dénoncé par les mouvements sociaux ?*

**Voilà quelques-uns des questionnements auxquels le Groupe URD souhaite vous inviter à réfléchir pour ses Universités de Printemps de l'Humanitaire (UPH).**

## PERSPECTIVE HISTORIQUE : UN HUMANITAIRE OU DES HUMANITAIRES ?

Pour réfléchir aux grandes problématiques déjà mentionnées, un bref retour historique s'impose quant à la naissance et au développement de l'aide humanitaire moderne.

Le 24 juin 1859, un homme d'affaires suisse – **Henry Dunant** – est témoin d'horreurs lors de la célèbre et sanglante **bataille de Solferino** qui oppose le Royaume de Piémont-Sardaigne à l'Autriche. Il décide donc d'organiser l'aide et de secourir les blessés des deux camps, créant pour cela en 1863 une organisation caritative privée : le Comité international de secours aux blessés. Les symboles de ce Comité sont le drapeau blanc pour la sécession des combats et une croix rouge sur fond blanc (même motif que le drapeau suisse, mais avec inversion des couleurs). Une initiative qui va servir de **base au Comité international de la Croix-Rouge (CICR)** que nous connaissons toujours aujourd'hui. Si l'on peut affirmer que la « *conception moderne de l'action humanitaire puise sa source dans la philosophie des Lumières* », c'est bien « *sur les champs de bataille de Solferino* » qu'apparaît son caractère opérationnel<sup>5</sup>. L'humanitaire moderne se concrétise enfin par la **promulgation des Conventions de Genève de 1949 et des Protocoles Additionnels de 1977, sans oublier les principes fondamentaux de l'action humanitaire – l'humanité, l'impartialité, l'indépendance et la neutralité – que le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge adopte en 1965.**

Dès les années 1970 pourtant, le caractère apolitique des principes opérationnels du CICR commence à être **questionné**. Ainsi, en 1971, certains médecins quittent le Mouvement lors de la crise du Biafra (en réponse à l'instrumentalisation de la famine par le gouvernement en place) et **décident de former Médecins Sans Frontières (MSF)**. Le dogme dunantiste connaît alors une première tentative de politisation, le principe de neutralité étant notamment remis en question. Rob DeChaine décrit « *the MSF enterprise as an attempt to bridge 'the universal discourse of rights' with a 'borderless rhetoric of neutrality', a 'dance of témoignage' which seeks to balance the 'humanitarian' and the 'political'* »<sup>6</sup>. La création de cette ONG des « French Doctors » s'est en effet **accompagnée d'une prise de parole visant à témoigner de la réalité du conflit et donc à questionner le rapport au politique de l'aide humanitaire**. Elle correspond en outre à la période de la Guerre froide qui ouvre une nouvelle phase dans la relation complexe entre humanitaire et politique, phase durant laquelle vont naître et se développer un certain nombre d'ONG humanitaires largement ancrées dans l'anticommunisme et le soutien aux "combattants de la liberté". Ainsi, dans les contextes de l'Afghanistan, du Cambodge, du Vietnam ou du Nicaragua, les ONG étaient *de facto* partie prenantes de ce conflit mondial gelé.

<sup>5</sup> Larché Jérôme (2017), Le déclin de l'empire humanitaire. L'humanitaire occidental à l'épreuve de la mondialisation, L'Harmattan, p. 20.

<sup>6</sup> DeChaine (2005) in Davies, K. (2012). Continuity, Change and Contest. Meanings of 'humanitarian' from the 'Religion of Humanity' to the Kosovo war, (HPG Working Papers), Overseas Development Institute, p.16 (<https://odi.org/en/publications/continuity-change-and-contest-meanings-of-humanitarian-from-the-religion-of-humanity-to-the-kosovo-war/>).

La fin de la Guerre froide conduit à une nouvelle évolution avec la fin de la paralysie politique du Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi la multiplication de conflits internes (de type "conflit armé non international"), l'augmentation massive des fonds humanitaires des États et la création d'institutions étatiques et interétatiques pour soutenir le développement de ce qui allait devenir une "nouvelle industrie". Dans cette dynamique, le besoin d'apparaître neutre, indépendant et impartial devient vite une nécessité opérationnelle et sécuritaire sur le terrain. Et là où certains mouvements et organisations de développement sont fortement politisés dans leur appui au tiers-mondisme et à la décolonisation, le sans-frontiérisme se positionne sur un tout autre registre de la scène via une approche basée sur les droits. Pour autant, ces concepts de neutralité et d'indépendance s'avèrent difficiles à mettre en œuvre car les États renforcent leur positionnement politique via leurs financements ou leur soutien aux opérations des Nations Unies. Ainsi, la dépolitisation de l'aide humanitaire et cette neutralité affirmée vont se cristalliser durant les années 1990 avec la reconnaissance par les acteurs de l'aide des principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, notamment via l'acceptation du nouveau Code de conduite de 1994. L'année 1989 laisse alors le champ libre à un « monde post-politique auquel l'humanitaire contribue »<sup>7</sup> selon Caroline Broudic, un monde sur lequel plane l'ombre du slogan libéral de Margaret Thatcher « There is no alternative »<sup>8</sup>. Cet apolitisme manifeste de l'humanitaire et, de ce fait, son instrumentalisation – notamment par le principe de « responsabilité de protéger (R2P) » – atteignent leur paroxysme à la fin des années 90 et au début des années 2000, avec l'ingérence, les « guerres justes » et autres « guerres humanitaires » que l'on connaît<sup>9</sup>.

Le principe de neutralité de l'aide humanitaire fut donc érigé en dogme et, avec lui, le système occidental de l'aide humanitaire tel que nous le connaissons actuellement. Pour autant, il convient de rappeler que l'ère occidentale dunantiste ne détient pas le monopole des modèles humanitaires. Il existe en effet d'autres dynamiques sociales, culturelles et religieuses qui régissent les relations de solidarité en temps de crise : des mécanismes en outre bien antérieurs au cadre occidental du XIXe siècle. Ainsi, à la question « Comment était traité l'ennemi dans les conflits ou comment était fournie l'aide avant l'effet-Dunant dans un monde non-occidental ? », de nombreux auteurs fournissent des réponses concrètes qui viennent renforcer l'actuel besoin émergent de désoccidentalisation de l'aide humanitaire. Tom Woerner-Powell donne notamment l'exemple de l'amir Abd-al-Qadir qui, durant la première moitié du XIXe siècle et notamment lors du conflit entre l'Algérie et la France colonisatrice, a reçu de nombreux éloges de la part de ses propres prisonniers de guerre européens quant au traitement digne et empreint de tolérance qu'il accordait à ses ennemis<sup>10</sup>. Selon ce même auteur, l'amir s'est alors comporté d'une manière beaucoup plus proche des idéaux humanitaires que ses propres contemporains occidentaux<sup>11</sup>. De son côté, la chercheuse Hanna Krebs démontre que le mot « humanitaire » (rendao en mandarin) a fait sa première apparition dans les ouvrages de Confucius, écrits il y a plus de deux millénaires. Ce mot signifiait à la fois « devoir humain », « humanité », « devoir filial » et « culte des ancêtres »<sup>12</sup>. Enfin, la chercheuse Pichamon Yeophantong a mis en évidence que les interprétations occidentales de l'humanitarisme ne devraient pas être utilisées comme discours prédominant là où les cultures et coutumes asiatiques ont

<sup>7</sup> Broudic, in Bréqueville, *op. cit.*, p.91

<sup>8</sup> Ibid., p. 91.

<sup>9</sup> Si les origines du concept de « guerre juste » remontent à l'Antiquité via des penseurs chrétiens tels que saint Augustin ou saint Thomas d'Aquin, c'est à la suite d'intenses débats sur la guerre du Vietnam qu'il a été remis au goût du jour par le philosophe Michael Waltzer et son ouvrage *Guerres justes et injustes* paru en 1977

<sup>10</sup> Davey, E., & Svoboda, E. (Ed.) (2014), *Histories of Humanitarian Action in the Middle East and North Africa* (HPG Working Papers), Overseas Development Institute, p.11 (<http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9141.pdf>)

<sup>11</sup> Ibid, p.15.

<sup>12</sup> Krebs, H.B. (2014). *Responsibility, Legitimacy, Morality. Chinese humanitarianism in historical perspective*, (HPG Working Papers). Overseas Development Institute, p. 3 (<https://odi.org/en/publications/responsibility-legitimacy-morality-chinese-humanitarianism-in-historical-perspective/>).

énormément influencé et contribué à construire les pratiques locales de l'action humanitaire<sup>13</sup>. Que cela soit par la légitimité d'une dynastie chinoise à gouverner, par l'action d'urgence du gouvernement japonais ou par l'influence du bouddhisme dans la vision humanitaire du Laos, du Cambodge ou du Myanmar, c'est bien **l'obligation morale d'aider les autres** qui a donné naissance aux traditions humanitaires en Asie<sup>14</sup>.

Parallèlement à cela, **on ne peut que constater la montée en puissance de mouvements sociaux, d'acteurs locaux mais aussi de sociétés civiles d'États dits « du Sud » qui réfutent le modèle « classique » de l'aide mis en œuvre par des acteurs du Nord dits « conventionnels », allant même jusqu'à exprimer une certaine fatigue envers le système** (exemple d'Haïti)<sup>15</sup>. De ce fait, les propos tenus par Tom Woerner-Powell, « *a humanitarianism which is not open to all humanity is arguably no humanitarianism at all* »<sup>16</sup>, et Pichamon Yeophantong, « *the idea of humanitarianism is not static but constantly evolving, [...] in view of the cultural and political heterogeneity of East and Southeast Asia, it is more appropriate to speak of humanitarianisms as opposed to a single, monolithic conception of humanitarianism* », résonnent avec ceux formulés par Rony Brauman à propos de plusieurs « *formes d'entraide qui se développent et qui n'ont pas moins ni plus de légitimité* »<sup>17</sup>, ou encore ceux plus récents d'Hugo Slim, ancien responsable de la politique et de la diplomatie humanitaire au CICR : « *Humanitarian multilateralism in the 21st century will be about achieving cooperation and coordination between African, Chinese, Indian, Russian and Western humanitarian systems in a process more like the COP of climate multilateralism than the IASC of today's parochial Western system* »<sup>18</sup>. Par conséquent, **si le type d'action humanitaire qui a structuré le secteur est bien celui d'Henry Dunant, il convient de rappeler qu'il n'est pas le seul modèle possible. Comme l'affirme Hugo Slim, il existe en réalité des humanitaires qui viennent fragiliser le dogme apolitique de la neutralité et qui permettent de s'ouvrir à d'autres narratifs de l'aide d'urgence en situation de crise.**

## 1. LA DIMENSION POLITIQUE DES GESTION DES CRISES HUMANITAIRES

### LES ÉTATS, PREMIERS RESPONSABLES JURIDIQUES

Depuis 1949, le droit international humanitaire (DIH) est érigé en droit coutumier à travers la reconnaissance et mise en œuvre des Conventions de Genève. Cette norme possède en outre une valeur quasi universelle puisqu'elle a été ratifiée par tous les États de la planète. En fonction de l'article 1er des 4 Conventions de Genève de 1949, les gouvernements ont l'obligation de respecter ce droit et d'en assurer le respect même s'ils ne sont pas directement impliqués dans un conflit armé, y compris vis-à-vis d'un adversaire qui ne serait pas signataire. Enfin, il en va de même pour les groupes armés non étatiques qui ont le statut de partie à un conflit armé non

<sup>13</sup> Yeophantong, P. (2014), Understanding humanitarian action in East and Southeast Asia. A historical perspective, (HPG Working Papers), Overseas Development Institute, p. 8 et 17.

<sup>14</sup> Ibid, p. 8, 10, 14 et 19.

<sup>15</sup> Thomas, F. (2022), "Haïti : La Fatigue de l'Humanitaire?", *CETRI*, 12 septembre 2022 (<https://www.cetri.be/Haiti-la-fatigue-de-l-humanitaire>).

<sup>16</sup> Davey, E., & Svoboda, E. (Ed.) (2014), Histories of Humanitarian Action in the Middle East and North Africa. (HPG Working Papers), Overseas Development Institute, p. 11 et 16 (<http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9141.pdf>).

<sup>17</sup> Brauman, R. (2010), *Humanitaire*, n°24, mars 2010. Il ajoute : « Il ne s'agit pas de désoccidentaliser l'humanitaire mais de considérer que des formes d'entraide se développent ailleurs et qu'elles n'ont pas moins ni plus de légitimité ».

<sup>18</sup> Slim, H. (2022), « A new Solferino moment for humanitarians », *Humanitarian Law & Policy*, ICRC blog, February 10th (<https://blogs.icrc.org/law-and-policy/2022/02/10/new-solferino-moment-humanitarians/>).

international. En d'autres termes, **les États portent de lourdes responsabilités avant tout légales et juridiques dans la gestion des crises et conflits, mais également dans l'application et le respect des quatre Conventions de Genève**. Dans un monde idéal, ceci se traduirait notamment par le rôle de la diplomatie dans la résolution des conflits et des signes avant-coureurs de conflits, ce qui aurait pour effet de rendre inutile l'implication des acteurs humanitaires non étatiques. Malheureusement, nous ne vivons pas dans ce monde idéal et ce qui est supposé acquis **fait constamment l'objet de violations**. Comme l'expliquent deux juristes, ces dernières « *ne sont pas dues à l'inadéquation de ces dispositions [...] elles trouvent plutôt leur source dans un manque de volonté de respecter les règles, dans l'insuffisance des moyens permettant de garantir leur respect, [...] et dans l'ignorance de ces règles parmi les dirigeants politiques* »<sup>19</sup>. Aussi, alors que l'on constate à la fois une constante multiplication des crises et un relatif oubli de la responsabilité qui incombe aux États, c'est donc en toute logique que la présidente actuelle du CICR, Mirjana Spoljaric, a rappelé en novembre dernier à Genève mais aussi lors de ses voyages en Russie et en Ukraine en janvier 2023 « *qu'il est temps de hisser le droit de la guerre au rang de priorité politique* », insistant sur « *l'importance de respecter le droit international humanitaire* »<sup>20</sup>.

## UNE LECTURE POLITIQUE DES BESOINS HUMANITAIRES ET LES CONSÉQUENCES DE LA NON-RÉSOLUTION DE LEURS CAUSES STRUCTURELLES

La responsabilité des États et des gouvernements dans la prévention et la résolution des crises est d'abord **politique**. Cela signifie que l'existence et la persistance des besoins humanitaires sont le résultat de choix politiques, de la non-volonté, de la non-prise en compte ou de l'incapacité des responsables politiques à assumer leurs responsabilités face aux crises. Comme mentionné lors de la Conférence nationale humanitaire (CNH) française de 2016 : « *tout doit être fait pour prévenir les crises et mettre fin aux conflits, avec notamment un plus grand engagement politique des États face aux situations de fragilité et de crise, [...] l'action humanitaire ne peut pas être un substitut à l'inaction politique* »<sup>21</sup>. Ainsi, rappelons-nous par exemple que si les impacts des crises sur les femmes sont encore plus considérables que sur les hommes, c'est avant pour des raisons politiques, sociales et culturelles. Celles-ci sont donc à interroger et à visibiliser. Le récent séisme qui a frappé la Turquie et la Syrie en constitue d'ailleurs une nouvelle illustration. On sait en effet depuis longtemps que des phénomènes naturels ne se transforment en catastrophes que si le contexte humain et sociétal rend cette évolution inéluctable. Dans cet exemple précis, lorsque des bâtiments construits il y a moins de six mois sans respect ni contrôle des normes parasismiques se sont effondrés en causant la mort de plus de 45 000 personnes, c'est bien la responsabilité humaine qui est en jeu. Et il en va de même pour **les catastrophes à cause climatique qui sont le résultat d'une non-gestion du dérèglement climatique, d'une impréparation de la population et de causes structurelles intrinsèques laissées sans solution**. Attardons-nous d'ailleurs un instant sur la crise climatique – défi développemental et humanitaire par excellence, mais aussi paroxysme de l'inaction et la déresponsabilisation politique : si l'autorité et la responsabilité des politiques nationales et locales sont certes centrales, cette crise climatique nous invite surtout à questionner et à mettre en avant une responsabilité globale de la communauté internationale et des pays dits « du Nord ». Cette responsabilité envers les pays dits « du Sud » - déjà vulnérables à cause de fragilités socio-économiques préexistantes et « entretenues » (les populations les plus pauvres étant

<sup>19</sup> Tavernier, P. et Henckaerts, J-M. (2008), Droit international humanitaire coutumier : enjeux et défis contemporains, Éditions Bruylant, Collection du Credho, Centre de Recherches et d'Études sur les droits de l'homme et le droit humanitaire, p. 25-26

<sup>20</sup> <https://www.icrc.org/fr/document/il-est-temps-de-hisser-le-droit-de-la-guerre-au-rang-de-priorite-politique>, <https://www.icrc.org/fr/document/presidente-cicr-conclut-visite-moscou-urgent-aller-de-lavant-question-prisonniers-guerre>

<sup>21</sup> Revue Humanitaires en mouvement (HEM), n°17 spécial « Sommet humanitaire mondial » (2016), Messages Clés de la Conférence nationale humanitaire française ([https://www.urdu.org/fr/revue\\_humanitaires/messages-cles-de-la-conference-nationale-humanitaire-francaise/](https://www.urdu.org/fr/revue_humanitaires/messages-cles-de-la-conference-nationale-humanitaire-francaise/)).

les plus exposées, vulnérables et les moins résilientes<sup>22</sup>) - de même que le lien évident entre changement climatique et politiques publiques trop peu respectueuses de l'environnement, nous confirment à quel point les besoins humanitaires trouvent leur origine dans l'irresponsabilité politique. L'émergence de contentieux climatiques contre les États du Nord vient donc remettre en question le discours de « résilience individuelle »<sup>23</sup>, « refusant de voir le caractère systémique des chocs »<sup>24</sup>, et appelle à une responsabilisation des politiques dans l'apport de réelles solutions face aux crises en cours et à venir<sup>25</sup>. Enfin, on rappellera que les mauvaises gestions des risques et des réponses humanitaires ont fait tomber de nombreux régimes et systèmes politiques.

## LA POSTURE HUMANITAIRE INTÉRROGÉE ET UNE NÉCESSAIRE RÉPARTITION PLUS CLAIRE DES RESPONSABILITÉS

Cette lecture politique des besoins et des crises invite à interroger la posture du secteur de l'aide. Si les acteurs du développement ont historiquement une compréhension des besoins humanitaires comme conséquences directes d'inégalités, menant vers un besoin de justice sociale, les acteurs humanitaires ne semblent en revanche traiter que les symptômes apolitiques. Or, au risque de se répéter, l'existence et la reconnaissance d'un besoin humanitaire ne sont pas apolitiques. **Qu'il s'agisse de s'attaquer aux racines profondes d'une crise ou de faire face à ses déclencheurs conjoncturels, cela relève nécessairement du politique ; d'où cette remise en question croissante d'un humanitaire « pansement ».** Certes, l'ombre du risque d'instrumentalisation plane toujours et implique nécessairement un encadrement. Depuis l'ingérence, les « guerres justes » et l'humanitaire instrumentalisé pour justifier et légitimer l'agenda politique des États à la fin des années 1990 et surtout après les attentats du 11 septembre 2001, **beaucoup d'organisations humanitaires ont peur de prendre position et de franchir cette ligne du politique.** Ainsi, en septembre 2021, Pierre Micheletti s'est opposé aux propos d'Antonio Guterres, secrétaire général des Nations unies, qui souhaitait utiliser l'aide humanitaire comme levier pour inciter les Talibans afghans à respecter les droits de l'Homme : « *l'aide humanitaire ne doit pas servir l'agenda politique des États* »<sup>26</sup>. Déjà en 2014, ACF avait produit un communiqué de presse en réaction au déplacement présidentiel de François Hollande en Irak, prônant que « *l'humanitaire n'est pas un outil de gestion de crise politique [...], la confusion des rôles et responsabilités entre politique et humanitaire n'aide pas, voire aggrave la situation des populations dans le besoin* »<sup>27</sup>. **Même s'il est important de rappeler que les acteurs humanitaires ne sont ni des gestionnaires de crises, ni des acteurs de consolidation de la paix, ni une réponse à des problèmes politiques, des interrogations subsistent quant à leur posture face au rôle des États et à leur inaction.** Ceci est apparu d'autant plus évident à la suite des débats post-Sommet humanitaire mondial de 2016 avec le « Grand Bargain » et l'avènement du concept du triple Nexus Humanitaire-Développement-Paix. En outre, **dans le cas des flux migratoires en Europe, humanitaires, associatifs et citoyens doivent eux aussi trouver ce délicat positionnement entre leur devoir d'assistance et de protection – qui consiste à combler les lacunes des États (fonction de substitution) – et leur obligation rendue nécessaire de critiquer certaines politiques en matière d'immigration et d'accueil (fonction de**

<sup>22</sup> Hugon, P. (2017). Les trappes à vulnérabilité et les catastrophes : niveaux d'analyse et approches systémiques. Mondes en développement, 180, p.14 et 24 (<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2017-4-page-13.htm>).

<sup>23</sup> Magali Reghezza-Zitt, in Binctin Barnabé (5 avril 2022), « Croire que c'est l'individu qui doit porter la responsabilité morale de l'effort est une illusion », Basta ! (<https://basta.media/GIEC-rapport-climat-changement-climatique-presidentielle2022-transition-sobriete-Magali-Reghezza-Zitt>).

<sup>24</sup> Caroline Broudic, in Bréqueville, *op. cit.*, p. 53.

<sup>25</sup> Cassella S. (2021). Vers un régime de responsabilité de l'État pour risques globaux : Réflexions à partir de l'exemple des changements climatiques. Archives de philosophie du droit, 63, 207-222 (<https://doi.org/10.3917/apd.631.0226>).

<sup>26</sup> <https://www.france24.com/fr/asia-pacifique/20210914-afghanistan-l-aide-humanitaire-ne-doit-pas-servir-l-agenda-politique-des-%C3%A9tats>

<sup>27</sup> <https://www.actioncontrelafaim.org/presse/irak-deplacement-presidentiel-l-humanitaire-n-est-pas-un-outil-de-gestion-de-crise-politique/>

plaidoyer)<sup>28</sup>. En effet, témoins de tant d'impunités et du manque de solutions proposées par les États, **les acteurs humanitaires ne devraient-ils pas davantage mettre en lumière ces problèmes ? D'autre part, ne devraient-ils pas interpeller les politiques, se mobiliser pour plus de justice sociale et de développement équitable, tout en s'assurant de ne pas se faire récupérer politiquement ?** Pour ne pas réitérer les échecs d'instrumentalisation de l'aide mis en évidence avec l'Afghanistan et le Sahel ou encore les « guerres justes », les États doivent de leur côté prendre leurs responsabilités dans la gestion des causes profondes et des dynamiques conjoncturelles des problèmes politiques et sociétaux. Les humanitaires, eux, doivent sortir du silence et mettre les politiques face à leurs obligations.

## 2. L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX DANS LES RÉPONSES HUMANITAIRES

### L'ENGAGEMENT POLITIQUE ET CITOYEN DES ACTEURS LOCAUX FACE AUX CRISES ACTUELLES

Le 24 février 2023 vient de se conclure une année de guerre entre la Russie et l'Ukraine. D'innombrables écrits et reportages ont été consacrés à ce sujet, mais ce qui nous intéresse ici, c'est l'engagement citoyen et fraternel exceptionnel qui anime toute la société locale et civile ukrainienne face à l'envahisseur russe. **En Ukraine, comme au Liban après l'explosion dans le port de Beyrouth en août 2020, les réseaux d'aide se sont en effet avérés indispensables et très efficaces dans l'apport d'une réponse aux besoins des populations<sup>29</sup>.** Constitués de volontaires locaux, de municipalités, de collectivités locales et de membres de la diaspora souvent très politisés après la révolution du Maidan en 2014 ou celle d'octobre 2019 au Liban, ces organisations et mouvements sociétaux ont très tôt apporté une aide organisée. En Ukraine, ils ont souvent participé à l'effort de guerre, à l'accueil des réfugiés et à la distribution de nourriture aux personnes âgées. Au Liban, ils se sont souvent engagés sur les questions politiques face à l'écroulement du pays. **Un autre exemple est celui du Myanmar où apporter une aide humanitaire est synonyme d'une opposition constante et affirmée à l'illégitime junte militaire,** en grande majorité responsable des atrocités subies par la population. Selon la chercheuse Adelina Kamal, par l'introduction d'une nouvelle loi sur l'enregistrement des organisations humanitaires, la junte rend en effet la situation extrêmement complexe et impose aux organisations d'aide de choisir un camp au risque sinon d'être arrêtées<sup>30</sup>. Celles qui choisissent la « résistance » boycottent donc ouvertement les institutions gouvernementales et tentent de venir en aide aux victimes des violences du pouvoir dictatorial<sup>31</sup>. **Or, la crise au Myanmar est clairement politique et implique de faire des choix qui, par essence, sont eux aussi politiques, y compris pour les acteurs locaux et la société civile qui se trouvent en première ligne de l'aide<sup>32</sup>.** C'est également le choix de nombreuses femmes et organisations qui travaillent en Afghanistan dans le secteur de l'aide et se battent pour continuer à le

<sup>28</sup> Léon, V. (2018), Les solidarités face aux flux migratoires : quelles marges de manœuvre en France aujourd'hui, Groupe URD (<https://www.urd.org/fr/projet/les-solidarites-face-aux-flux-migratoires-quelles-marges-de-manoeuvre-en-france-aujourd'hui/>).

<sup>29</sup> Grünwald François (2022), « Évaluation en temps réel de la réponse humanitaire à la crise liée à la guerre en Ukraine », Groupe URD, p. 59 (<https://www.urd.org/fr/publication/rapport-de-levaluation-de-la-reponse-humanitaire-a-la-guerre-en-ukraine-2022/>).

<sup>30</sup> Webinar « Beyond neutrality : alternative forms of humanitarian action », ODI, Humanitarian practice Group, 1er décembre 2022 (<https://odi.org/en/events/beyond-neutrality-alternative-forms-of-humanitarian-action/>).

<sup>31</sup> Slim, Hugo (2022) "Humanitarian resistance: Its ethical and operational importance", Humanitarian Practice Network, 20 septembre 2022 (<https://odihpn.org/publication/humanitarian-resistance-its-ethical-and-operational-importance/>).

<sup>32</sup> Kamal Adelina, Hser Hser Naw, Ohmar Khin, (2023) "Myanmar's neglected crisis demands a different response", The New Humanitarian, 1er février 2023 (<https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/2023/02/01/Myanmar-coup-Ukraine-cross-border-aid>).

faire malgré les restrictions talibanes sur le droit des femmes à travailler et à accéder aux services de base, notamment pour la santé et l'éducation<sup>33</sup>. **Dans tous ces cas, l'apport de l'aide est synonyme de volonté politique<sup>34</sup> et d'un combat permanent** : avoir la capacité d'aider en plus de l'engagement politique. Des engagements qui viennent aussi questionner les principes humanitaires<sup>35</sup>.

## **L'ÉVEIL DES SOCIÉTÉS CIVILES FACE A L'URGENCE CLIMATIQUE : ENTRE PRISE DE PAROLE, ACTION ET MILITANTISME**

Depuis plusieurs années, au Nord comme au Sud, de nouvelles formes d'expression politique des sociétés civiles émergent. **Au Sud, l'émergence de nouvelles formes d'humanitaire de terrain et l'engagement des organisations de développement vont de pair avec la montée en puissance d'un militantisme fort, notamment sur la problématique du changement climatique et de la justice climatique.** Ainsi, en octobre dernier, 16 pays menés par le Vanuatu ont saisi la Cour internationale de justice (CIJ) afin qu'elle statue sur l'obligation des États soumis au droit international de protéger les droits des générations présentes et futures contre les effets du changement climatique<sup>36</sup>. Les sociétés civiles du Nord comme du Sud cherchent par tous les moyens à faire entendre leur voix, notamment dans la récente COP27 en Égypte, et ont aussi parfois lancé des processus juridiques face aux conséquences sociales, environnementales et humanitaires des agissements de grandes entreprises et au laisser-faire des États. Cet **engagement fort et politique de la société civile et des acteurs locaux** dans l'atténuation des causes structurelles et profondes des crises, et de leurs conséquences humanitaires, **se traduit également par des initiatives d'adaptation sur le terrain.** Celles-ci sont nombreuses : réintroduction d'une espèce d'arbre pour contrer l'érosion des sols et les incendies au Niger ; usage de programmes de développement communautaires dans le relèvement post-sinistre aux Philippines ou en Indonésie ; mise en place de « climate smart-villages » en Afrique, en Amérique Latine et en Amérique du Sud ; mise en œuvre de systèmes d'information climatique nationaux et régionaux ; développement d'un système de conseils météorologiques et agricoles en Inde pour démontrer l'importance des relations de collaboration, de confiance et de responsabilité entre les différentes parties prenantes, etc.<sup>37</sup>. Au Vietnam, au Sénégal ou au Costa Rica, des initiatives d'adaptation sont par exemple mises en place pour faire face à la montée des eaux et aux inondations, de même que des initiatives de préservation de la biodiversité et de résilience<sup>38</sup>. Ces diverses actions sont soutenues par une ONG de développement du Sud et mouvement paysan international regroupant plus de 180 organisations locales et nationales dans 81 pays : la Via Campesina. Un mouvement qui ne cache pas ses revendications politiques de lutte pour la justice sociale et climatique, mais aussi pour les droits des paysans via des actions de solidarité et de mobilisation<sup>39</sup>.

---

<sup>33</sup> Latifi, A.M (2023), « After the Taliban ban on women NGO work, local and foreign aid groups take different approaches », The New Humanitarian, 2 march 2023 (<https://www.thenewhumanitarian.org/news-feature/2023/03/02/afghanistan-ingos-find-workarounds-taliban-ban-on-women-ngo-work>).

<sup>34</sup> Kamal Adelina, Benowitz Daniel (2022) « Supporting the people in Myanmar : it's about political will », Humanitarian Practice Network, 19 octobre 2022 (<https://odihpn.org/publication/supporting-the-people-of-myanmar-its-about-political-will/>).

<sup>35</sup> Ibid., p. 61

<sup>36</sup> <https://www.vanuatuicj.com/>

<sup>37</sup> Mfitumukiza, D., A. S. Roy, B. Simane, A. Hammill, M. F. Rahman, S. Huq (2020), « Scaling local and community-based adaptation », Global Commission on Adaptation Background Paper, Rotterdam and Washington, DC. ([www.gca.org/global-commission-on-adaptation/report/papers](http://www.gca.org/global-commission-on-adaptation/report/papers)).

<sup>38</sup> <https://www.afd.fr/fr/actualites/trois-pays-adaptation-changement-climatique>

<sup>39</sup> <https://viacampesina.org/fr/>

## LE PRINCIPE DE NEUTRALITÉ, UNE NOTION QUI A ENCORE DU SENS ?

Il nous semble désormais évident que **ces nouvelles formes d'action humanitaire et d'entraide, qui sont bien multiples comme l'affirme Hugo Slim, donnent à voir le secteur de l'aide sous un nouveau jour : celui de l'engagement et de la politisation.** Cela nous oblige donc à interroger la manière dont le secteur humanitaire s'est approprié l'un des principes opérationnels fondamentaux du CICR - la neutralité -, conçu pour gérer des contextes difficiles dans lesquels l'accès aux populations dans le besoin, notamment les prisonniers, demandait cette approche spécifique et beaucoup de discrétion. Depuis les années 1990 et les travaux de Mary Anderson sur le « Do No Harm », l'analyse des risques négatifs de l'aide, y compris politiques, a fait évoluer les débats. En effet, les risques que l'aide ne vienne renforcer les acteurs de la violence, perpétuer les conflits et accentuer les divisions ont été étudiés avec précision, notamment dans le domaine de l'économie politique. Si l'action humanitaire est rarement naïve, elle use tout de même assez souvent de slogans, rhétoriques et figures obligées - voire parfois d'un double langage - pour prétendre qu'elle peut encore être neutre. De surcroît, **n'est-il pas absurde d'attendre de la part d'acteurs locaux qu'ils restent neutres alors qu'ils sont en première ligne face à la crise qui les concerne ?** Certains acteurs conventionnels du secteur semblent encore le croire<sup>40</sup> et ont toujours du mal à faire confiance aux acteurs locaux de l'aide<sup>41</sup> : ils continuent ainsi de les voir non comme des parties prenantes avec une réelle valeur ajoutée, mais comme de simples intermédiaires avec qui il faut impérativement composer<sup>42</sup>. Or, cette difficile reconnaissance de l'aide locale limite la marge de manœuvre de ces acteurs et les empêche de bénéficier d'un mécanisme de financement formalisé. **On ne peut donc que constater à ce jour l'inadéquation des principes et procédures avec ce foisonnement local politisé non constitué comme une organisation internationale.** Les acteurs locaux ne se retrouvent d'ailleurs pas dans cette logique des organisations internationales et, de ce fait, **le secteur humanitaire passe à côté de cette forme de réponse au sein de laquelle le principe de neutralité ne fait plus sens.** Pourtant, comme le rappelle Hugo Slim : « *You don't have to be neutral to be a good humanitarian* »<sup>43</sup>.

### 3. LE POSITIONNEMENT DES ACTEURS HUMANITAIRES FACE AU SYSTÈME NÉOLIBÉRAL

#### LES MOUVEMENTS SOCIAUX ET ACTIVISTES CONTRE UN SYSTÈME DE PRÉDATION DU VIVANT

À notre époque de dérèglement climatique, d'effondrement de la biodiversité et d'augmentation prévisible des crises à fort impact humanitaire, on observe une **montée en puissance des mouvements militants et politisés luttant contre un système mondial** pilleur des ressources, exploitant hommes et milieux naturels, et favorisant l'enrichissement d'un petit nombre. La responsabilité de ce système dans l'accélération des dégradations en cours n'est en effet plus à démontrer comme l'a écrit en 2011 Stéphane Hessel, résistant, écrivain et philosophe :

---

<sup>40</sup> Terry Fiona (2022), « Taking action, not sides: the benefits of humanitarian neutrality in war », Blog ICRC, Law and Policy (<https://blogs.icrc.org/law-and-policy/2022/06/21/taking-action-not-sides-humanitarian-neutrality/>).

<sup>41</sup> Grünewald, *op. cit.*, p. 59 (<https://www.urd.org/fr/publication/rapport-de-levaluation-de-la-reponse-humanitaire-a-la-guerre-en-ukraine-2022/>).

<sup>42</sup> Prosperity Raymond (2016), « Vers un vrai partenariat avec les ONG haïtiennes », Revue HEM n°17, numéro spécial « Sommet humanitaire mondial » ([https://www.urd.org/fr/revue\\_humanitaires/vers-un-vrai-partenariat-avec-les-ong-haitiennes/](https://www.urd.org/fr/revue_humanitaires/vers-un-vrai-partenariat-avec-les-ong-haitiennes/)).

<sup>43</sup> Slim Hugo (2020), « You don't have to be neutral to be a good humanitarian », The New Humanitarian, 27 août 2020 (<https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/2020/08/27/humanitarian-principles-neutrality>).

« Aux totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle ont succédé la tyrannie d'un capitalisme financier qui ne connaît plus de bornes [...] »<sup>44</sup>. C'est donc contre ce capitalisme prédateur qu'émergent depuis quelques années de nombreuses critiques radicales du système néolibéral, notamment des mouvements de jeunes, étudiants et écologistes. Selon une étude publiée en 2021 par la revue scientifique et médicale britannique *The Lancet*, près de 70 % des jeunes dans le monde souffrent d'éco-anxiété<sup>45</sup>, face à laquelle l'action et l'engagement semblent être les meilleurs remèdes. Aussi, à mesure que la situation s'aggrave, les moyens d'actions radicaux se renforcent et les actions « coup de poing » augmentent dans le but d'attirer les médias et de provoquer un réveil politique. À ce sujet, un exemple saisissant vient démontrer la globalité de ce mouvement : il s'agit de l'incroyable mobilisation militante contre le projet EACOP de l'entreprise pétrolière Total Énergies, qualifié de « bombe climatique »<sup>46</sup>. En mars 2022, quatre militants ougandais sont venus en France pour alerter les décideurs politiques sur ce projet<sup>47</sup> et dénoncer le système capitaliste qui le sous-tend. Dans la même logique de critique de plus en plus affirmée du capitalisme, **on peut également citer la lutte contre le discours dominant en matière d'adaptation aux changements climatiques**. En effet, comme le déconstruit Romain Felli dans son livre *La Grande Adaptation*, l'adaptation fait elle-même partie du système capitaliste car, au lieu de contribuer aux solidarités, le capitalisme utiliserait le choc climatique pour répandre le pouvoir du marché et ne pas « *se soumettre à des engagements contraignants* »<sup>48</sup> en matière climat<sup>49</sup>. **En ce qui concerne le secteur de l'aide, la question est donc la suivante : quelle est la place de l'humanitaire au milieu de ces mouvements activistes, témoins en première ligne des effets néfastes du système capitaliste sur le climat, les humains et le vivant ?**

## L'HUMANITAIRE, NOUVEL ACTEUR POLITIQUE DE SON TEMPS ?

Le secteur humanitaire a déjà commencé à (re)penser sa relation avec le politique (voir les parties 1 et 2). Mais qu'en est-il du lien urgence-développement-climat-migration ? Aujourd'hui émerge une invitation à (re)penser l'aide de façon plus globale et plus structurelle et, ainsi, à questionner l'idée du réengagement. **Faut-il repenser l'humanitaire selon un modèle plus radical ? Faut-il « bricoler » le système du passé à l'aide de quelques changements ou le réinventer complètement en embrassant l'enjeu politique ?** Est-il possible de « concilier l'inconciliable » ? En somme, ces questionnements reviennent à **se demander si la construction actuelle du secteur de l'aide – qui date des années 90 – fonctionne encore face à la réalité née de l'évolution des trente dernières années**. En effet, avec l'avènement d'un néolibéralisme mondialisé dans les années 90, « *l'humanitaire s'est vêtu des habits du professionnalisme* »<sup>50</sup>, de la technicisation, de la managérialisation et « *est devenu une idéologie de substitution, une valeur refuge dans un monde post-politique auquel il contribue* » selon l'économiste Caroline Broudic<sup>51</sup>. D'après Frédéric Thomas, « *la logique du secteur de l'humanitaire est devenue une logique de marché* »<sup>52</sup> et les victimes à sauver sont vues comme une source de capital humain, ce qui contribue même à faire sortir l'aide du paradigme du don pour Bertrand Bréqueville<sup>53</sup>. Par ailleurs, grâce à l'articulation des causes

<sup>44</sup> Hessel Stéphane, en collaboration avec Morin Edgar (2011), *Le chemin de l'espérance*, Fayard.

<sup>45</sup> Hickman, C. *et al.* (2021), « Climate anxiety in children and young people and their beliefs about government responses to climate change : a global survey », *The Lancet*, volume 5, issue 12 ([https://www.thelancet.com/journals/lanplh/article/PIIS2542-5196\(21\)00278-3/fulltext#%20](https://www.thelancet.com/journals/lanplh/article/PIIS2542-5196(21)00278-3/fulltext#%20)).

<sup>46</sup> <https://generationecologie.fr/2023/01/26/totalenergies-en-ouganda-la-bombe-climatique-made-in-france/>

<sup>47</sup> <https://www.amisdela terre.org/projet-eacop-total-activistes-ouganda-venus-faire-entendre-voix-europe/>

<sup>48</sup> Elloué, N.E (2019), « La grande adaptation. Climat, capitalisme et catastrophe - Romain Felli », *Émulations – Revue de sciences sociales* (<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/crelloue>).

<sup>49</sup> Felli Romain (2016), *La Grande Adaptation : Climat, capitalisme et catastrophe*, Le Seuil, p. 114.

<sup>50</sup> Georgette C. (2019), « Pour un engagement humanitaire professionnel non institutionnel », *Défis humanitaires*, 3 septembre 2019 (<https://defishumanitaires.com/2019/09/03/pour-un-engagement-humanitaire-professionnel-non-institutionnel/>).

<sup>51</sup> Broudic in Bréqueville, *op. cit.*, p. 91.

<sup>52</sup> Thomas in Bréqueville, *op. cit.*, p. 98.

<sup>53</sup> Bréqueville, *op. cit.*, p. 61-63.

humanitaires et environnementales qui se traduisent par des alliances entre ONG humanitaires et ONG environnementales, mais aussi en raison de la montée en puissance des pays du Sud, la question de la justice climatique a été réinterprétée et associée à certaines fondations humanitaires<sup>54</sup>. On observe donc une claire invitation à renouer avec les mouvements sociaux, comme cela a parfois été le cas des ONG de développement. Ainsi, d'après les propos de Bertrand Bréqueville, le secteur humanitaire ne devrait-il pas sortir de sa position de retrait par rapport aux grands débats du monde contemporain ? Comment peut-il aller au-delà du simple maintien impératif de sa présence sur les terrains de crise<sup>55</sup>? Ne devrait-il pas mettre en lumière le combat écoféministe contre le système capitaliste patriarcal ? Ne devrait-il pas soutenir la recherche de leadership des femmes dans l'action humanitaire, par exemple au Bangladesh et au Soudan du Sud <sup>56</sup>? Ne devrait-il pas assurer que les efforts de localisation s'inscrivent comme « première étape d'une désoccidentalisation de l'humanitaire »<sup>57</sup> conventionnel et comme source d'inspiration pour un « potentiel politisant »<sup>58</sup> ? Ne serait-il pas temps finalement de sonner le glas de l'innocence politique et d'appeler à une « repolitisation de l'humanitaire »<sup>59</sup> ?

## LE GROUPE URD VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

Pour ses 30 ans, le Groupe URD vous invite – acteurs de la société civile, de l'humanitaire ou du développement, militants climats, activistes du Sud, universitaires – à venir partager vos questionnements et réflexions sur le rapport de l'humanitaire au politique. Durant trois jours, des échanges entre intervenants et participants de différents pays et différents secteurs permettront de confronter la variété des formes que revêt le politique dans l'aide humanitaire et les défis que ceux-ci posent à notre secteur.



**URGENCE . REHABILITATION . DÉVELOPPEMENT**  
La Fontaine des Marins  
26170 Plaisians – France  
Tel : +33 (0)4 75 28 29 35

SUIVEZ-NOUS SUR



[urd@urd.org](mailto:urd@urd.org)  
[www.urd.org](http://www.urd.org)

<sup>54</sup> Laigle, L. (2019), « Justice climatique et mobilisations environnementales », Vertigo : la revue électronique en sciences de l'environnement, volume 19, numéro 1, 5 mars 2019 (<http://journals.openedition.org/vertigo/24107>).

<sup>55</sup> Bowden, M. et Metcalfe-Hough, V. (2020), « Humanitarian Diplomacy and Protection Advocacy in An Age of Caution », ALNAP, 1<sup>er</sup> novembre 2020, p. 11 (<https://www.alnap.org/help-library/humanitarian-diplomacy-and-protection-advocacy-in-an-age-of-caution>).

<sup>56</sup> Jayasinghe, N., Khatun M. et Okwii, M. (2020), « Les femmes prennent les commandes au niveau local. Le leadership des femmes dans l'action humanitaire au Bangladesh et au Sud-Soudan », rapport de recherche OXFAM, janvier 2020 (<https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620937/rr-women-leading-locally-humanitarian-290120-fr.pdf?sequence=10>).

<sup>57</sup> Caroline Broudic in Bréqueville, *op. cit.*, p. 122.

<sup>58</sup> Bréqueville, *op. cit.*, p. 125 : « celui-ci s'exprimant par la proximité et la solidarité politique avec les mouvements sociaux et par la reconnaissance de chaque personne concernée par l'humanitaire comme sujet politique »

<sup>59</sup> Caroline Broudic et Thomas Gebauer in Bréqueville, *op. cit.*, p. 125